

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00

Six mois.....\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50

Six mois.....\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50

Six mois.....\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle. Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 5 septembre 1911

Au sujet de l'entente douanière

Les oppositionnistes, qu'ils soient autonomistes, nationalistes, conservateurs ne savent trop quoi annoncer, de ce temps-ci, au peuple pour essayer de capter des faveurs. Les partis promettants sont au nombre de trois, comme on a pu le voir par ce que nous venons de dire, et le seul parti qui puisse espérer gouverner le pays, en supplantant le parti libéral, serait renversé—ce qui est loin d'être probable—serait le parti conservateur, à la tête duquel est M. Borden. Où iraient donc les deux autres partis les autonomistes et les nationalistes avec leurs promesses. Ils sombreraient probablement dans la crotte, où le chef nationaliste, M. Bourassa, à déjà voulu enfoncer la gloire de Sir Wilfrid. Quant aux promesses des autonomistes, elles auraient le même sort que celle des nationalistes. Et celles des conservateurs elles ne sont pas de plus grandes valeurs, car elles sont tout à fait hors de bon sens pratique.

Pauvres conservateurs, ils ne savent trop à quoi se raccrocher, pour essayer de gagner un peu de popularité. Ils font dans leur campagne, de graves erreurs. Ainsi ils sont sous l'impression que s'ils réussissent à faire manquer l'adoption de la réciprocité, ils pourront relever le tarif, à volonté, sur les autres pays, et augmenter de beaucoup la protection, ce que, disent-ils, les manufacturiers désirent maintenant.

Les tories oublient, quand ils déblatèrent contre la réciprocité, que cette dernière a été demandée par la majorité du peuple, et en critiquant cette entente douanière, ils critiquent, par le fait même, les idées du peuple. Un homme d'Etat, qui est constamment en contact avec le peuple disait, il y a quelques jours qu'on ne se fait pas d'idée de l'impopularité du tarif Payne-Aldrich.

Le parti Républicain ajoute ce qu'il faut connaître en a gravement souffert. Sir Wilfrid Laurier et M. Fielding, se sont mis à la tête du mouvement au Canada. Ils ont fait leur possible pour faire adopter la réciprocité, dans le temps le plus prompt, par la chambre, mais l'obstruction a empêché les tories les en empêchés.

SIR WILFRED LAURIER A Charlottetown.

C'est devant une foule de huit mille personnes que Sir Wilfred Laurier a adressé la parole, dans le rond à patiner "Arina," à Charlottetown, vendredi soir dernier.

Le vaste édifice avait peine à contenir la foule immense qui se pressait pour entendre le premier ministre du Canada, Sir Wilfred Laurier et ses collègues les honorables Fielding et Marcell, discuter les grandes questions politiques présentement soumises à l'appréciation et au jugement définitif de l'électeur canadien.

SIR WILFRED LAURIER

Quand le premier ministre du Canada se lève pour adresser la parole, il reçoit une longue ovation, peut-être l'une des plus belles qu'il ait eu depuis de longues années dans les provinces maritimes :

Il dit : "Je viens ici aujourd'hui pour discuter les questions politiques. Pour quoi avons-nous une élection ? C'est que nous avons une politique nouvelle, ou plutôt non, c'est une

Les oppositionnistes sachants que la réciprocité était une chose excellente pour le peuple, mais ne voulant pas l'admettre, parce qu'elle aurait attiré trop de popularité au gouvernement, décidèrent de s'y opposer, en alléguant que les privilèges obtenus des Américains n'étaient pas assez considérables et qu'il fallait, pour cette raison, ne pas l'adopter.

Peut-on, vraiment, faire un raisonnement plus ridicule que celui sur lequel les tories ont basé leur conduite ?

M. Borden et ses partisans, ainsi que tous les autres oppositionnistes, autonomistes et nationalistes apprendront, à leur dépens, qu'il n'est pas bon de se moquer du peuple, M. Borden se repent grandement de sa conduite, à l'égard de la réciprocité. Plusieurs organes tories se sont prononcés ouvertement, contre la conduite de M. Borden.

Le "News" a publié l'article suivant, il y a déjà quelques mois, alors qu'il ne s'attendait pas aux élections, et qu'il savaient juger les choses un peu plus impartialement qu'il ne le peut faire aujourd'hui. Voici cet article :—

"C'est pratiquement le libre-échange des produits naturels entre le Canada et les Etats-Unis.

"Ca veut dire un second marché pour les cultivateurs canadiens. Cela veut dire que le prix des produits canadiens se réglera sur le marché américain. Cela veut dire, si les prévisions se réalisent, que les fermiers canadiens recevront à certaines saisons, de meilleurs prix pour au moins une partie de ce qu'ils produisent.

"Il n'est pas certain que la moyenne des prix augmentera dans les proportions qu'on prédit, mais il est raisonnable d'espérer que cet accès au marché américain, pour quelques uns de nos produits, signifiera des prix plus élevés pour les producteurs. Il convient d'examiner les faits sans parti pris et d'admettre toute la force des arguments qui prennent auprès des agriculteurs.

"L'Onest fera bon accueil à un marché américain, ouvert à ses blés et avoines.

"Les fermiers d'Ontario désirent certainement la suppression des droits d'entrée américains, sur les bestiaux, les produits laitiers, les légumes, les oeufs et autres produits affectés par l'arrangement.

"Un marché libre sera à l'avantage de Québec, pour le foin, les légumes et les produits laitiers, et des Provinces Maritimes, pour son poisson. C'est pourquoi la convention sera énergiquement approuvée par les producteurs canadiens, et

politique vieille de 50 ans. C'est celle que les conservateurs approuveront pendant 30 ans. Le premier traité de réciprocité nous apportera une grande prospérité, et depuis son rappel, tous les partis ont essayé d'obtenir un nouveau traité. Ce fut inutile. Et mot gouvernerment lui-même échoua dans ses efforts. C'est alors que j'ai déclaré que nous ne ferions plus de pèlerinages à Washington. Mais, l'an dernier, ce furent les Etats-Unis qui nous envoyèrent des délégués. Et un traité fut conclu, s'appliquant à tous les produits agricoles, excepté le tabac. Les conservateurs s'y opposèrent vigoureusement, mais finalement le Congrès l'adopta. Mais le Parlement ne put l'adopter, parce que l'opposition commença à faire de l'obstruction. Alors, nous avons décidé d'en appeler au peuple qui est notre juge.

Nos juges, c'est vous. C'est à vous de dire si vous voulez la réciprocité. La voulez-vous ? (Cris : oui, oui) Eh bien, élisez les députés libéraux, et dans trois mois il

n'y aura plus de barrières entre le Canada et les Etats Unis, (Applds.)

Sir Wilfred au cours de cette allocution très attentivement écoutée déclara que l'annexion était un fantôme bon tout au plus à effrayer les vieilles filles. L'annexion ne pourrait se faire en ce pays ni par la violence ni par la persuasion. Ce n'est pas une raison parce que nous allons vendre des pommes de terre et du foin aux Américains, pour croire que notre honneur comme nation soit également à vendre : c'est faire grave injure à nous-mêmes et à notre esprit de patriotisme.

Si jamais un gouvernement vous demande de voter pour l'annexion, soyez bien tranquilles ce ne sera pas le gouvernement Laurier.

Pris ensuite la parole l'hon. M. Fielding et l'hon. M. Marcell.

La semaine prochaine nous donnerons à nos lecteurs le discours prononcé par l'hon. M. Marcell, l'un des plus beaux discours prononcés à Charlottetown depuis que l'île St Jean porte ce nom.

Que Ferions-Nous sans les Importations des Matieres Brutes des Etats-Unis

Les adversaires de la réciprocité disent qu'il est de notre devoir de conserver nos matières brutes et d'empêcher en autant que cela se peut, leur exportation aux Etats-Unis.

Que diraient-ils, si les Etats-Unis adoptaient une politique, du genre de celle qu'ils préconisent, envers le Canada ?

Qu'est-ce qui arriverait, si les Etats-Unis défendaient l'exportation de leur coton brut au Canada. Nous avons exporté 67,905,411 lbs de coton, l'an dernier, ce qui équivalait à une valeur de \$9,361,021. En supposant, pour un moment que les Etats-Unis prohibent entièrement l'exportation du coton brut au Canada, quels seront les taux du coton ?

Le charbon est un autre produit naturel que nous exportons des Etats-Unis. L'an dernier, nous avons exporté 6,980,200 tonnes de charbon bitumeux, équivalent à une valeur de \$12,979,151 et 3,113,860 tonnes de charbon anthracite équivalent à \$4,300,054. Dans quel état seront nos maisons en hiver, si les Etats-Unis prohibent l'exportation de ce produit naturel, le charbon.

Quant au caoutchouc maintenant, qui est l'une de nos principales industries au Canada, nous recevons des Etats-Unis, la matière brute pour la manufacturer ensuite. L'an dernier, nous avons importé 8,943,454 lbs de caoutchouc brut, équivalent à \$4,142,403. Posons aux tories la même question que pour les matières brutes mentionnées précédemment. Qu'est ce qui va arriver au Canada ?

Le tabac est une quatrième matière brute, dont les Canadiens ont absolument besoin. La production

comme on l'a dit, on ne pouvait désirer rien de mieux.

"Pour toutes ces raisons, nous reconnaissons que Washington propose des conditions, que le Canada pourrait difficilement rejeter.

HONNEUR A L'ACADIE

Le Comité d'organisation du Congrès Eucharistique de Montréal, en souvenir d'amitié et de gratitude pour le concours reçu de

et la qualité de notre tabac sont excellentes, mais peuvent s'améliorer encore disent les experts. Nous avons importé de 12,635,175 lbs de tabac américain, évalué à \$2,905,431, l'an dernier, pour procurer à nos manufactures de tabac et de cigares, leur matière brute. Que feront les employés des manufactures de tabac, à Montréal, Hamilton et Québec, s'ils n'ont pas de tabac américain ?

Voici pour quelques matières que nous importons des Etats-Unis. Cette énumération pourrait se prolonger définitivement, si nous avions, toutefois, l'espace requis pour le faire. Nous achetons ces matières brutes, pour la bonne raison que nous en avons besoin, tout comme les Américains peuvent acheter notre pulpe, parce qu'ils sont obligés de le faire.

Quelques manufacturiers (pas un grand nombre) se montrent hostiles à certains candidats libéraux, mais que répondraient-ils, si ces derniers leur posaient la question énumérées dans cet article et ajoutaient même celle-ci. Que diriez-vous, si les Etats Unis, adoptaient envers le Canada, la politique que certains Canadiens veulent faire adopter, ici, envers les Américains, au sujet des matières brutes ?

Ce serait, il nous semble, un vrai désastre.

S'il est bon, au Canada, d'empêcher les Canadiens de vendre leur pulpe au plus haut enchériseur américain, il est également bon pour les planteurs du coton du sud, de refuser la vente du coton aux Canadiens.

Il en est de même pour toutes les autres matières.

L'Acadie, offre à Mgr Richard, curé de Rogersville, au diocèse de Chatham, une superbe statue de l'Assomption. Il est possible que cette statue magnifique, haute de 8 pieds devienne le motif principal d'un monument public qui serait érigé sur le sol acadien.

TESTAMENT ORIGINAL

James Cosman, âgé de 75 ans, marchand de Métégan, (Baie Ste Marie), vient de mourir laissant

AUX ELECTEURS DU COMTE DE PRINCE.

Messieurs, Voyant l'impossibilité de voir personnellement chacun de vous avant le jour de la votation, je vous écris cette lettre pour vous faire connaître mes vues sur la grande question du jour, la Réciprocité, et en même temps pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant au dernier parlement.

La Réciprocité qui est la question principale dans cette lutte a été approuvée par les conservateurs comme par les libéraux pour au delà de quarante ans. Toujours les conservateurs disaient qu'en traité de Réciprocité avec nos voisins des Etats Unis, serait un grand bénéfice aux cultivateurs et aux pêcheurs de notre province, mais aujourd'hui que les libéraux; que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, a obtenu ce privilège, les conservateurs condamnent la conduite d'un gouvernement qui se dévoue pour l'avancement de notre pays.

Des efforts sont faits par nos adversaires pour éloigner la question de Réciprocité, car il s'agit de ce serait d'un bénéfice immense pour tous, et que les libéraux en auraient le crédit, et font miroiter devant les yeux des électeurs l'idée que les Américains s'empareraient du Canada et en ferait une partie de leur république.

Peut on trouver un argument dans lequel il y a moins de bon sens que cela ? L'annexion avec les Etats-Unis ? Les électeurs n'en veulent pas, alors peut-on forcer les électeurs du Canada de faire partie d'un pays malgré eux ? C'est douté de l'intelligence des électeurs que de dire de telles faussetés.

Vu la douane élevée qu'il y a sur nos produits qui entrent aux Etats-Unis, notre commerce est limité et presque prohibé. Que cette douane soit ôtée pour donner le privilège à nos cultivateurs et à nos pêcheurs de mettre leurs produits sur les marchés américains et notre commerce augmentera rapidement. La grande prospérité qui règne au Canada depuis que le gouvernement libéral est venu au pouvoir sera redoublée par le tarif de Réciprocité proposé.

Je désire faire un appel tout particulier aux électeurs de ce comté, de voir à leurs propres intérêts et de donner leur appui au parti libéral.

Si vous me faites l'honneur de m'élire je ferai tout en mon pouvoir, comme je l'ai fait par le passé, pour obtenir des différents départements du gouvernement, tout argent nécessaire pour le plus grand bien de notre province et plus particulièrement pour le comté de Prince.

Messieurs, j'ai l'honneur d'être Votre très obéissant serviteur, J. W. RICHARDS.

une fortune de six cent mille piastres. Par le testament du défunt, le gros de cette fortune est destiné à s'accumuler dans les banques pendant cent ans, alors qu'elle aura atteint le chiffre de trente millions à peu près. A l'échéance des cent ans, des asiles pour les pauvres seront érigés dans les comtés de Digby et ailleurs dans la Nouvelle-Ecosse, au gré de l'archevêque de ce temps là. Chaque asile ainsi érigé portera une inscription commémorant le nom du donateur, James Cosman.

Le testament veut que la moitié de la fortune soit employée aux mêmes intentions par l'évêque de Rapahoe, comté de Donégall, en Irlande. Cet évêque et l'archevêque de Halifax sont les exécuteurs testamentaires qui nommeront dans le cours des ans les trois commissaires chargés d'administrer les fonds du legs. Les trois premiers commissaires ont été nommés par le testateur lui-même et sont Charles Journeay, Emile Stéhélie et Laurie McBride.

Parmi les legs mineurs du défunt se trouve \$1,000 au collège de Ste Marie de Halifax ; \$200 par an pour l'éducation des jeunes hommes destinés au sacerdoce à la Nouvelle Ecosse ; \$200 par an à l'asile de l'Ange Gardien, Halifax ; \$200 par an au monastère du Bon Pasteur, Halifax ; \$100 par an à l'Ecole des Aveugles, Halifax.

LA PRODUCTION DU BOEUF AU CANADA

La version française du bulletin sur la "Production du boeuf au Canada" préparé par les soins du service de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'agriculture, vient de paraître. Cet ouvrage de 120 pages, très complet et très détaillé, superbement illustré, et préparé d'après les données fournies par les meilleurs éleveurs du Canada, mérite tout particulièrement d'attirer l'attention de nos lecteurs.

Tous ceux qui s'intéressent à l'élevage et à la production des animaux de boucherie et qui désirent se perfectionner dans cette branche de l'industrie agricole, y trouveront des indications très utiles. Nous leur recommandons d'écrire au Commissaire de l'industrie animale, à Ottawa, qui leur enverra gratuitement un exemplaire de cet ouvrage.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4 00 P. M., mardi, le 26 septembre 1911, des soumissions pour la construction et les réparations au quai de Grand River (Sud), comté de prince, I. P. E., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le quai de Grand River, (Sud) I. P. E."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contract et se procurer des formulaires de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. J. B. Hegen, ingénieur de district, Charlottetown, I. P. E., et du maître de poste au Lot, 16, comté de Prince, I. P. E.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que les soumissions faites sur les formulaires imprimés fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignations de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p c) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 28 août, 1911. N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.